

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	43 (1914)
Heft:	16
Rubrik:	Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Blanc-Dupont, ce bon et fidèle collaborateur, durant treize ans, membre de notre Comité.

Et maintenant, nous adressons des remerciements bien sincères aux autorités fédérale, cantonale et communale qui nous ont aidé de leurs subventions, aux membres du Comité du Musée, aux nombreux éditeurs et fabricants de mobilier et matériel scolaire qui nous ont donné et sans se lasser jamais, leurs nouveautés. Enfin, nos remerciements bien sincères à tous nos collaborateurs.

LÉON GENOUD.

ÉCHOS DE LA PRESSE

La faillite des gens pratiques. — « Eh bien ! l'avions-nous assez dit, lisons-nous dans *Promenades parisiennes* de Pierre Gauthiez, qu'avec les méthodes prétendues « modernes », par cette campagne acharnée que l'on mène, en haut et bas lieu, contre tout ce qui est le génie et la tradition de la France, on allait tout droit au néant ! Voici qu'une voix s'élève pour nous donner raison ; et ce n'est point celle d'un homme à esprit réactionnaire, ou d'un rêveur, ou d'un dilettante. M. Guillain, ancien ministre des Travaux publics, inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite, parle au nom du Comité des forges de France ; il écrit au ministre de l'Instruction publique afin de protester contre la suppression des avantages accordés jusqu'ici, dans les examens de l'Ecole polytechnique, aux candidats « pourvus du certificat de la première partie du baccalauréat avec l'une des mentions indiquant des études latines ». Il parle comme mandataire de « ceux qui ont l'honneur d'être aujourd'hui à la tête de l'industrie française ». C'est l'Université qui leur prépare les collaborateurs nécessaires ; et ces collaborateurs-là, grâce aux méthodes dites nouvelles, arrivent médiocres et insuffisants. Pourquoi ?

Pourquoi ? Ce n'est pas nous, les lettrés, les mandarins, les gens « peu pratiques », ce n'est pas nous qui le dirons ! Prenons le texte même, le texte écrasant et précis que ces hommes rompus aux grandes affaires, ces esprits formés aux réalités et aux responsabilités graves viennent de rédiger pour se plaindre. Nous y voyons proclamée tout d'abord « l'extrême importance que présente l'enseignement secondaire au point de vue de la formation de leurs futurs collaborateurs ». Cet enseignement forme « les bases » de l'enseignement technique, ultérieurement reçu dans les écoles spéciales ; et cet enseignement technique est « contrarié par l'insuffisante préparation » des sujets auxquels il s'adresse.

« Nos jeunes ingénieurs, dit la lettre écrite par le Comité des forges de France, sont, pour la plupart, incapables d'utiliser avec profit les connaissances techniques qu'ils ont reçues, par l'incapacité où ils sont de présenter leurs idées dans des rapports clairs, bien com-

posés et rédigés de manière à faire saisir nettement les résultats de leurs recherches ou les conclusions auxquelles les ont conduits leurs observations. Cette incapacité n'a pas seulement pour effet de diminuer la valeur et le rendement utile de nos collaborateurs, elle a en plus le grand inconvénient de diminuer singulièrement le nombre des hommes que la netteté et l'ampleur de leur intelligence, la rectitude et la profondeur de leur jugement, désignent pour diriger les grandes affaires, en créer de nouvelles, et maintenir la France au rang que, malgré la faiblesse de ses ressources naturelles, son clair génie a su lui assurer... » En dispensant la jeunesse, et de plus en plus, « de la pénible et fructueuse nécessité de l'effort personnel, on arrive à ceci, par les funestes programmes de 1902, qu'à l'heure actuelle, si l'enseignement moderne ne nous donne pas ce qu'on nous avait promis, des jeunes gens bien armés pour la vie, ayant la pleine pratique des sciences usuelles et des langues étrangères, ce qui reste de l'enseignement classique n'assure plus aux grandes Ecoles, chargées de former les futurs chefs du travail national, des sujets assez largement et puissamment cultivés pour recevoir utilement l'enseignement supérieur qu'elles dispensent ».

Est-ce assez clair ? assez complet ? J'ai voulu citer textuellement toute la page ; elle devrait être affichée dans les écoles primaires, dans les écoles spéciales et dans les classes des lycées...

Jusqu'ici l'opinion publique ne s'émouvait que lentement, parce qu'on lui cachait l'état réel et les effets profonds des réformes pernicieuses, systématiquement poursuivies pour rabaisser, dans un esprit de médiocratie ou plutôt de démocratie mal comprise, tout ce qui a créé la France, son caractère et son génie. On persuadait au public enivré de réalisme et de matérialisme qu'on préparait des ouvriers incomparables et des chefs sans pareils pour les œuvres de la matière ; mais le public saura désormais qu'on prépare des non-valeurs, des incapables, et qu'on nuit aux intérêts matériels dont on prétend faire l'unique but et la loi souveraine. Alors, devant les intérêts lésés, en face des révoltes qu'expriment les industriels compétents, en présence des inquiétudes et des souffrances matérielles créées par l'imprudence et par l'ignorance de certains sectaires, alors, peut-être, le public français saura comprendre et protester. »

* * *

Des qualités d'esprit françaises. — Le Comité « France-Amérique » fêtait l'été dernier, dans une réunion présidée par M. le vice-recteur Liard, le développement des relations universitaires entre la France et les Etats-Unis. MM. Doumic, Bergson et Liard y prirent successivement la parole. Les trois discours ont été publiés par la *Revue internationale de l'Enseignement* (Nº du 15 août 1913). Au très intéressant discours de M. Bergson, j'emprunterai cette page, où en cherchant à définir les qualités intellectuelles que les Américains, et sans doute aussi les étrangers en général, viennent chercher tout particulièrement chez nous, il a donné indirectement de si utiles conseils à ceux — trop nombreux aujourd'hui — qui, dans leurs productions

de spécialistes, les laissent peu à peu s'effacer et se perdre, à ceux aussi qui, dans leurs conceptions pédagogiques, ne se soucient pas assez d'en bien démêler l'origine et d'assurer les conditions de leur maintien et de leur développement.

« Ce qu'ils apprécient d'abord chez nous, ce sont les qualités de forme. Il ne s'agit pas, bien entendu, de l'ornementation du discours. Nous n'avons que faire de cette élégance artificielle et surannée. Si le professeur a fait le tour de son idée et s'il l'a analysée complètement, s'il montre avec précision de quels éléments elle est faite et quelle place chacun de ces éléments occupe dans l'ensemble, cela suffit ; il gâterait sa leçon en prétendant l'orner. Mais ce sont précisément ces qualités de sobriété, de clarté, de composition, qu'on se plaît à attribuer au professeur français. Plus particulièrement, en ce qui concerne la philosophie, on nous sait gré d'avoir recommencé à parler une langue accessible au commun des mortels ; je dis « recommencé », car l'habitude de s'exprimer dans un jargon particulier était une habitude relativement récente, qui nous était venue de la philosophie étrangère : nos grands philosophes, Descartes, Malebranche, Condillac, pour ne citer que ceux-là, n'ont pas éprouvé le besoin de créer des mots nouveaux ; ils n'ont pas eu recours à une terminologie spéciale ; et pourtant ils ont dit admirablement tout ce qu'ils avaient à dire. En réalité, il n'y a pas d'idée philosophique, si profonde ou si subtile soit-elle, qui ne puisse s'exprimer dans la langue de tout le monde. Plus les mots que nous choisirons seront ordinaires, mieux ils traduiront ce que nous pensons, pourvu que nous ayons réellement pris la peine de penser. Il faudra les choisir comme il faut, et surtout les arranger entre eux comme il faut ; mais leur banalité même est ce qui les rendra propres à exprimer une pensée originale — de même que c'est le caractère non spécialisé, en quelque sorte, de la ligne droite qui fait qu'avec des éléments rectilignes infinitésimaux on peut reconstituer n'importe quelle courbe spéciale. Les termes dits « philosophiques » emmagasinent des distinctions toutes faites, des idées toutes faites, des théories toutes faites ; on les juge commodes, au début, parce qu'ils sont là, comme des vêtements de confection, tout prêts à être utilisés. Mais ils ne se moulent pas plus sur la forme de la pensée que des vêtements de confection sur la forme du corps ; plus on renonce aux attitudes convenues, plus on les trouve gênants — si bien que ce qui était apparu d'abord comme un vêtement commode finit par être une véritable camisole de force pour la pensée.

« Je vous parle de la philosophie, parce que c'est ce que je connais le mieux ; mais il en est de même ailleurs. Sans doute les sciences spéciales sont obligés d'employer des symboles spéciaux et de recourir dans beaucoup de cas, à une terminologie qui leur est propre ; mais il est de tradition, dans la science française, de ne pas abuser de cette terminologie, et de faire son possible pour parler la langue commune. Eh bien, les Américains nous savent gré de cette habitude. Ils l'aiment pour elle-même, ils l'aiment aussi à cause de ce qu'ils devinent derrière elle. Car cette habitude de l'esprit français ne fait que traduire un sentiment qui, lui aussi, est bien français — un sentiment de générosité, le besoin de répandre largement au dehors les idées qu'on croit

vraies, le plaisir qu'on éprouve à inviter le plus grand nombre possible de convives au festin de la science, au lieu de le réservier à ceux qui en on fait les frais. Oui, à examiner de près la clarté française, on y trouve de la générosité, comme on sent de la chaleur quand on s'approche d'une source de lumière.

« Mais ce ne sont pas seulement nos qualités de forme qu'on apprécie en Amérique. Il a semblé qu'on rendait hommage aussi à nos qualités d'invention. De tout temps, le jeune Français a été inventif. Nous ne tirons pas toujours de nos idées le parti que nous en pourrions tirer ; nous laissons trop souvent à l'étranger le soin de les développer, de les perfectionner, de les exploiter ; c'est pourquoi cet aspect du génie national a été moins remarqué que l'autre. On le remarque maintenant (peut-être l'automobilisme et l'aviation y sont-ils pour quelque chose), et l'on se demande si notre système d'éducation, qui a toujours eu pour principe de faire appel à l'initiative intellectuelle de l'élève, ne développe pas ces procédés d'invention. »

Eugène DÉVAUD.

BIBLIOGRAPHIES

Le feu sous la Cendre (histoire de tous les jours), par Gaston MERCIER, 1 vol. in-18, chez Bernard Grasset, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris. Prix : 3 fr. 50.

C'est l'histoire fréquente d'un père de famille, qui a passé vingt ans de sa vie sans connaître les siens. Il a cependant les qualités d'un bon père de famille ; il aime sa femme et ses enfants ; pour eux il travaille et se dévoue ; mais ses affaires l'ont absorbé, et la vie a marché vite sans qu'il y ait pris garde. Plus tard il s'aperçoit qu'il n'a pas su jouir, comme il convenait, de tous les biens à sa portée ; et ce sont des épreuves successives qui le ramènent à la vraie compréhension de son bonheur, quand ce bonheur méconnu lui a été enlevé.

* * *

Chez Fœtisch frères, éditeurs, à Lausanne :

Paul Benner, *Requiem*, op. 21, pour soli, chœurs et orchestre (orgue *ad lib.*)

Emile Frey. — *Trois Lieder*, op. 15, pour chant et piano. — Le jour de pluie. (*Regentag*). — Le chant du cygne (*Schwanengesang*). — Il pleut sur la mer (*Es regnet ins Meer*).

Un tirage à part a été fait des fragments suivants de la partition de *Tell*, de Gustave DORET : *Chant des pâtres*, chœur d'hommes et piano ; *idem*, chœur d'hommes a cappella ; *Crépuscule*, pour voix grave et piano ; *Mon ami est monté*, pour une voix moyenne et piano ; *idem*, pour chœur mixte a cappella ; *Foi, Amour, Espérance*, chœur à 4 voix égales a cappella ; *La Nuit de l'Alliance*, chœur mixte a cappella ; *Prière du Rütti*, chœur d'hommes a cappella ; *Chant de guerre*, chœur d'hommes a cappella ; *Chant des Suisses*, chœur mixte et piano ; *idem*,